

141104-2026 - Gara

Francia – Lavori di costruzione di piste di rullaggio – Marché cadre national pour la réalisation de pistes et plateformes provisoires

OJ S 41/2026 27/02/2026

Bando di gara o di concessione – regime ordinario

Lavori

1. Committente

1.1. Committente

Nome ufficiale: RTE Réseau de Transport d'Electricité

E-mail: baye-mor.diop@rte-france.com

Forma giuridica del committente: Impresa pubblica

Attività dell'ente aggiudicatore: Attività connesse all'elettricità

2. Procedura

2.1. Procedura

Titolo: Marché cadre national pour la réalisation de pistes et plateformes provisoires

Descrizione: La présente consultation est relative à la réalisation de pistes et plateformes provisoires (largeur minimale conforme au gabarit routier), permettant d'accéder aux installations HTB en exploitation (pylônes lignes aériennes très haute tension) pour la réalisation de travaux par les équipes de maintenance de RTE. . Les prestations, objet du présent accord-cadre s'appliquent aux travaux suivants: -La réalisation ou reprofilage de pistes et de plateformes en génie civil ; -La pose de plaques amovibles pour réaliser des pistes et plateformes ; -La Protection du chantier ; -Installation du chantier. - Des prestations annexes à ces travaux. L'accord-cadre est décomposé en deux lots technique: - Lot1: Pose et dépose de pistes et plateformes en génie civil; - Lot 2: Pose et dépose de plaques. Chaque lot est sous divisé en sous-lots géographique: -Sous lot 1: Toulouse -Sous-lot 2: Marseille -Sous lot 3: Lille -Sous-lot 4: Paris -Sous-lot 5: Nancy -Sous-lot 6: Lyon -Sous-lot 7: Nantes Les candidats peuvent répondre à tous les lots, un lot, un sous-lot. Ils peuvent être attributaires au maximum de 3 sous-lots au sein d'un lot. Dans l'hypothèse où un sous-lot risque d'être infructueux du fait de cette limitation Rte se réserve la possibilité de l'attribuer en fonction du classement des soumissionnaires et de leur capacité à absorber la charge supplémentaire. Le nombre de candidats admis à présenter une offre varie en fonction du sous-lot (3 à 7 candidats maximum). Le nombre d'attributaire souhaité varie en fonction du sous-lot (1 à 3 attributaires).

Identificativo della procedura: 51de7952-d6e5-43d7-84ea-04db9661c984

Tipo di procedura: Negoziata con previa indizione di gara / competitiva con negoziazione

La procedura è accelerata: no

2.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Lavori

Classificazione principale (cpv): 45235310 Lavori di costruzione di piste di rullaggio

2.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Nord (FRE11)

Paese: Francia

Informazioni supplementari: Tous les documents doivent être écrits en langue Française.

2.1.3. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 5 000 000,00 EUR

Valore massimo dell'accordo quadro: 500 000,00 EUR

2.1.4. Informazioni generali

Base giuridica:

Direttiva 2014/25/UE

2.1.5. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Numero massimo di lotti per i quali un offerente può presentare offerte: 2

Condizioni contrattuali:

Numero massimo di lotti per i quali può essere aggiudicato un appalto a un offerente: 2

2.1.6. Motivi di esclusione

Fonti dei motivi di esclusione: Avviso

Motivi di esclusione previsti esclusivamente dalla legislazione nazionale: « Le candidat fournit une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions de la procédure de passation des marchés soumis à la commande publique, mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11. Il s'agit sans être exhaustif : 1.1) des peines prononcées par un juge pénal relatives à la corruption au sens large, la concussion, le trafic d'influence, la prise illégale d'intérêt, l'escroquerie, l'abus de confiance, le faux et usage de faux, le blanchiment, la participation à une association de malfaiteur, pour acte de terrorisme, pour stupéfiants ; 1.2) des défauts de régularité au regard des obligations sociales ou fiscales, constatés soit par un juge, soit par les administrations chargées du recouvrement des impôts, cotisations et contributions sociales, soit par les services d'inspection du travail et assimilés ; 1.3) des états de liquidations judiciaires, de faillites, de redressement judiciaire ne justifiant pas de l'habilitation à poursuivre les activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public, ou ne bénéficiant pas d'un plan de redressement, constatées par le tribunal de commerce ; 1.4) de la violation des règles relatives à la lutte contre le travail illégal, constatées par les services de l'inspection du travail et assimilés ou rapportés par ces derniers aux représentants de l'État. 2) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 3) Pour les candidats établis HORS de France : fournir une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). 4) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 duodecies du règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine.

5. Lotto

5.1. Lotto: LOT-0001

Titolo: Lot 1-Pose et dépose de pistes et plateformes en génie civil

Descrizione: Reprofilage ou création piste d'accès ou de plateformes sur des travaux mécanisés

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Lavori

Classificazione principale (cpv): 45235311 Lavori di costruzione di pavimentazioni di piste di rullaggio

Opzioni:

Descrizione delle opzioni: L'accord cadre comporte deux années optionnelles.

5.1.2. Luogo di esecuzione

Località: Nancy

Suddivisione del paese (NUTS): Meurthe-et-Moselle (FRF31)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Località: Paris

Suddivisione del paese (NUTS): Paris (FR101)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Località: Nantes

Suddivisione del paese (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Località: Marseille

Suddivisione del paese (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Località: Toulouse

Suddivisione del paese (NUTS): Haute-Garonne (FRJ23)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Località: Lyon

Suddivisione del paese (NUTS): Rhône (FRK26)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Località: Lille

Suddivisione del paese (NUTS): Nord (FRE11)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Data di inizio: 01/09/2026

Data di fine durata: 31/08/2031

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 2

5.1.5. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 5 000 000,00 EUR

Valore massimo dell'accordo quadro: 6 000 000,00 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Vanno indicati nomi e qualifiche professionali del personale incaricato dell'esecuzione dell'appalto: Dato non ancora noto

Progetto di appalto non finanziato con fondi UE

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

L'appalto si addice anche alle piccole e medie imprese (PMI): sì

Informazioni supplementari: « Validité de l'offre limitée à 6 mois »

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Capacité technique et professionnelle: Contenu du dossier de présentation de la société du candidat Le candidat doit fournir un dossier de candidature reprenant : une présentation succincte de la société (raison sociale, adresse, identifiant TVA, SIRET, Code NAF, domaines d'interventions, chiffre d'affaires global réalisé en France et dans le monde lors des 3 dernières années, références...). Par ailleurs, le candidat indique dans ce même document autoportant les éléments suivants : - L'effectif total de la société, au global et en France (organigramme de l'entreprise, effectif, nombre de salariés par équipe, implantations, agences locales, etc.) -Le taux de renouvellement du personnel sur les 3 dernières années -La constitution du groupement d'entreprises (le cas échéant) De plus, le candidat fournit également les éléments suivants : - liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; - liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - Description des moyens techniques et matériels de l'entreprise (outillage, véhicules, matériel de sécurité, etc.). -Le candidat devra être en capacité de réaliser ou reprofiler des pistes et des plateformes qui correspondent à la prescription RTE et permettent le passage de véhicules lourds (charge maximale à supporter de 13 tonnes à l'essieu et largeur minimale de 4 mètres) (grue, nacelle ou camion), en fournissant des références techniques comparables. - Le Titulaire possède obligatoirement l'AIPR (Autorisation d'Intervention à proximité des Réseaux) ou s'engage à le passer. -Pour les zones " montagne" (lots correspondants), posséder le matériel nécessaire et suffisant pour : la destruction de têtes des roches, le remblais et l'enrochement, la création des revers d'eau - La liste des habilitations (électriques) et certification en matière de sécurité .Habilitatation UTE C18-510 H0V. Proximité ouvrages sous tension (50m) - La démarche environnementale de l'entreprise (fournir une étude simplifiée (Natura 2000). (étude d'impact)Démarche de communication auprès des différentes instances (Propriétaire, gestionnaire, etc.) "Prestation environnementale clé en main"

I criteri saranno utilizzati per selezionare i candidati da invitare alla seconda fase della procedura

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Critères objectifs de limitation du nombre de candidats Les candidatures seront appréciées sur la base des critères pondérés suivants : 1) Références /expériences similaires - 3 Références ou expériences similaires concernant la réalisation ou le reprofilage de pistes et de plateformes (pour le lot concerné). Le candidat doit fournir les

attestations de service fait mentionnant la structure bénéficiaire des travaux, la période, le montant et le lieu des travaux. - Justifier des moyens humains nécessaires à la bonne exécution des prestations (organigramme de l'entreprise, effectif, nombre de salariés par équipe, implantation, etc.). 2) Méthodologie - Démontrer sa capacité à intervenir sur le lot pour le(s)quel(s) il candidate (implantation régionale, structures géographiques, grands déplacements...) (notion de distance par rapport au chantier) -Organisation et mode opératoire d'intervention réalisée (contact, visite préalable, plan de prévention) -Démontrer sa capacité et l'expérience à la prise en compte des enjeux environnementaux (prise en compte sur les chantiers, qualification ISO 14001) -Démontrer sa capacité et l'expérience à la prise en compte des enjeux sécurité (habilitations, AIPR, CACES, politique de sécurité et de prévention...) Ces critères sont notés sur 100 points. Une note minimale de 65 points est exigée pour être sélectionné.

I criteri saranno utilizzati per selezionare i candidati da invitare alla seconda fase della procedura

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Capacité économique et financière Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Chiffre d'affaires Le candidat doit justifier dans un document autoportant qu'il satisfait aux conditions suivantes : Réaliser un chiffre d'affaires annuel supérieur à 300 K€(historique des 3 dernières années). En cas de groupement, c'est le chiffre d'affaires consolidé des membres du groupement qui sera analysé. Pour cela, le candidat doit fournir son chiffre d'affaires global, son chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le candidat devra adresser avec sa demande de participation : Le CA réalisé en France avec RTE des 3 dernières années Banque et assurances Le candidat doit fournir les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés.

I criteri saranno utilizzati per selezionare i candidati da invitare alla seconda fase della procedura

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de

moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. -un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 du décret n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées. Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés.

I criteri saranno utilizzati per selezionare i candidati da invitare alla seconda fase della procedura

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero massimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 7

La procedura si svolge in diverse fasi. In ogni fase possono essere eliminati alcuni partecipanti

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Les critères de mieux disance seront indiqués dans le Règlement de consultation.

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 40

Criterio:

Tipo: Prezzo

Descrizione: Défini dans les documents de consultation. Le prix n'est pas le seul critère d'attribution du marchés. Les critères d'attribution seront communiqués dans le dossier de consultation des entreprises.

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 60

5.1.11. Documenti di gara

Lingue in cui i documenti di gara sono ufficialmente disponibili: francese

Termine per la richiesta di informazioni supplementari: 25/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale

Indirizzo dei documenti di gara: <https://rte-france.bravosolution.com>

5.1.12. Condizioni di appalto

Condizioni della procedura:

Data stimata dell'invio degli inviti a presentare le offerte: 16/04/2026

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://rte-france.bravosolution.com>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Obbligo di firma elettronica qualificata o sigillo elettronico qualificato [come definiti dal regolamento (UE) n. 910/2014]

Varianti: Consentita

Gli offerenti possono presentare più di un'offerta: Consentita

Descrizione della garanzia finanziaria: « Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation ».

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 31/03/2026 12:00:00 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Condizioni relative all'esecuzione dell'appalto: Les modalités d'exécution sont prévues dans le cahier des charges

È richiesto un accordo di non divulgazione: sì

Informazioni supplementari sull'accordo di non divulgazione: L'accord de confidentialité est disponible sur le site bravosolution de RTE.

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: sì

Sarà utilizzato il pagamento elettronico: sì

Forma giuridica che deve essere assunta da un gruppo di offerenti cui viene aggiudicato un appalto: Les entreprises sont libres de se constituer en groupement conjoint ou solidaire.

Toutefois, pour l'attribution RTE exige un groupement solidaire.

Accordo finanziario: « Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture » (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Accordo quadro, con riapertura della gara

Numero massimo di partecipanti: 3

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Informazioni sui termini per il riesame: « Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile.

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : RTE Réseau de Transport d'Electricité

5.1. Lotto: LOT-0003

Titolo: Lot 2-pose et dépose de plaques

Descrizione: pose et dépose de plaques

Identificativo interno: 23895

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Lavori

Classificazione principale (cpv): 45000000 Lavori di costruzione

Opzioni:

Descrizione delle opzioni: L'accord cadre comporte deux années optionnelles.

5.1.2. Luogo di esecuzione

Località: Nancy

Suddivisione del paese (NUTS): Meurthe-et-Moselle (FRF31)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Località: Paris

Suddivisione del paese (NUTS): Paris (FR101)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Località: Nantes

Suddivisione del paese (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Località: Marseille

Suddivisione del paese (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Località: Toulouse

Suddivisione del paese (NUTS): Haute-Garonne (FRJ23)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Località: Lyon

Suddivisione del paese (NUTS): Rhône (FRK26)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Località: Lille

Suddivisione del paese (NUTS): Nord (FRE11)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Data di inizio: 01/01/2026

Durata: 5 Anni

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 2

5.1.5. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 5 000 000,00 EUR

Valore massimo dell'accordo quadro: 6 000 000,00 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Vanno indicati nomi e qualifiche professionali del personale incaricato dell'esecuzione dell'appalto: Dato non ancora noto

Progetto di appalto non finanziato con fondi UE

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

L'appalto si addice anche alle piccole e medie imprese (PMI): sì

Informazioni supplementari: « Validité de l'offre limitée à 6 mois »

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Capacité technique et professionnelle: Contenu du dossier de présentation de la société du candidat Le candidat doit fournir un dossier de candidature reprenant : une présentation succincte de la société (raison sociale, adresse, identifiant TVA, SIRET, Code NAF, domaines d'interventions, chiffre d'affaires global réalisé en France et dans le monde lors des 3 dernières années, références...). Par ailleurs, le candidat indique dans ce même document autoportant les éléments suivants : - L'effectif total de la société, au global et en France (organigramme de l'entreprise, effectif, nombre de salariés par équipe, implantations, agences locales, etc.) -Le taux de renouvellement du personnel sur les 3 dernières années -La constitution du groupement d'entreprises (le cas échéant) De plus, le candidat fournit également les éléments suivants : - liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; - liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - Description des moyens techniques et matériels de l'entreprise (outillage, véhicules, matériel de sécurité, etc.). -Le candidat devra être en capacité de réaliser ou reprofiler des pistes et des plateformes qui correspondent à la prescription RTE et permettent le passage de véhicules lourds (charge maximale à supporter de 13 tonnes à l'essieu et largeur minimale de 4 mètres) (grue, nacelle ou camion), en fournissant des références techniques comparables. - Le Titulaire possède obligatoirement l' AIPR (Autorisation d'Intervention à proximité des Réseaux) ou s'engage à le passer. - La liste des habilitations (électriques) et certification en matière de sécurité . - Le titulaire devra être en capacité d'effectuer les démarches administratives, sécurités et environnementales (DICT, PDP, contact et accord tiers, respect mesures environnement, etc..) - La démarche environnementale de l'entreprise .

I criteri saranno utilizzati per selezionare i candidati da invitare alla seconda fase della procedura

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Critères objectifs de limitation du nombre de candidats Les candidatures seront appréciées sur la base des critères pondérés suivants : 1) Références /expériences similaires - 3 Références ou expériences similaires concernant la préparation et

la pose de plaques pour créer des pistes ou des plateformes. Le candidat doit fournir les attestations de service fait mentionnant la structure bénéficiaire des travaux, la période, le montant et le lieu des travaux. - Justifier des moyens humains nécessaires à la bonne exécution des prestations (organigramme de l'entreprise, effectif, nombre de salariés par équipe, implantation, etc.). 2) Méthodologie - Démontrer sa capacité à intervenir sur le lot pour le(s)quel(s) il candidate (implantation régionale, structures géographiques, grands déplacements...) (notion de distance par rapport au chantier) -Organisation et mode opératoire d'intervention réalisée (contact, visite préalable, plan de prévention) -Démontrer sa capacité et l'expérience à la prise en compte des enjeux environnementaux (prise en compte sur les chantiers, qualification ISO 14001) -Démontrer sa capacité et l'expérience à la prise en compte des enjeux sécurité (habilitations, AIPR, CACES, politique de sécurité et de prévention...) Ces critères sont notés sur 100 points. Une note minimale de 65 points est exigée pour être sélectionné.

I criteri saranno utilizzati per selezionare i candidati da invitare alla seconda fase della procedura

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Capacité économique et financière Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Chiffre d'affaires Le candidat doit justifier dans un document autoportant qu'il satisfait aux conditions suivantes : Réaliser un chiffre d'affaires annuel supérieur à 300 K€(historique des 3 dernières années). En cas de groupement, c'est le chiffre d'affaires consolidé des membres du groupement qui sera analysé. Pour cela, le candidat doit fournir son chiffre d'affaires global, son chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le candidat devra adresser avec sa demande de participation : Le CA réalisé en France avec RTE des 3 dernières années Banque et assurances Le candidat doit fournir les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés.

I criteri saranno utilizzati per selezionare i candidati da invitare alla seconda fase della procedura

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent

certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. -un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 duodecies du règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées. Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés.

I criteri saranno utilizzati per selezionare i candidati da invitare alla seconda fase della procedura

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero massimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 7

La procedura si svolge in diverse fasi. In ogni fase possono essere eliminati alcuni partecipanti

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Les critères de mieux disance seront indiqués dans le Règlement de consultation.

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 40

Criterio:

Tipo: Prezzo

Descrizione: Défini dans les documents de consultation. Le prix n'est pas le seul critère d'attribution du marchés. Les critères d'attribution seront communiqués dans le dossier de consultation des entreprises.

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 60

5.1.11. Documenti di gara

Lingue in cui i documenti di gara sono ufficialmente disponibili: francese

Termine per la richiesta di informazioni supplementari: 25/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale

Indirizzo dei documenti di gara: <https://rte-france.bravosolution.com>

5.1.12. Condizioni di appalto

Condizioni della procedura:

Data stimata dell'invio degli inviti a presentare le offerte: 16/04/2026

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://rte-france.bravosolution.com>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Obbligo di firma elettronica qualificata o sigillo elettronico qualificato [come definiti dal regolamento (UE) n. 910/2014]

Varianti: Consentita

Gli offerenti possono presentare più di un'offerta: Consentita

Descrizione della garanzia finanziaria: « Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation ».

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 31/03/2026 12:00:00 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Condizioni relative all'esecuzione dell'appalto: Les modalités d'exécution sont prévues dans le cahier des charges

È richiesto un accordo di non divulgazione: sì

Informazioni supplementari sull'accordo di non divulgazione: L'accord de confidentialité est disponible sur le site bravosolution de RTE.

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: sì

Sarà utilizzato il pagamento elettronico: sì

Forma giuridica che deve essere assunta da un gruppo di offerenti cui viene aggiudicato un appalto: Les entreprises sont libres de se constituer en groupement conjoint ou solidaire.

Toutefois, pour l'attribution Rte exige un groupement solidaire.

Accordo finanziario: « Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture » (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Accordo quadro, con riapertura della gara

Numero massimo di partecipanti: 5

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Informazioni sui termini per il riesame: « Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile.

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : RTE Réseau de Transport d'Electricité

8. Organizzazioni

8.1. ORG-0003

Nome ufficiale: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Numero di registrazione: 1234567

Servizio: Instance chargée des procédures de recours

Indirizzo postale: 179-191, avenue Joliot-Curie

Località: Nanterre

Codice postale: 92020

Suddivisione del paese (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Paese: Francia

Referente: Instance chargée des procédures de recours

E-mail: accueil.tj-nanterre@justice.fr

Telefono: 0033140971010

Indirizzo internet: www.cours-appel.justice.fr/versailles/tribunal-judiciaire-de-nanterre

Ruoli di questa organizzazione:

Organizzazione competente per i ricorsi

8.1. ORG-0005

Nome ufficiale: RTE Réseau de Transport d'Electricité

Numero di registrazione: 44461925800585

Indirizzo postale: 62 rue Louis DELOS, 59700 MARCQ-EN-BAROEUL

Località: MARCQ-EN-BAROEUL

Codice postale: 59700

Suddivisione del paese (NUTS): Nord (FRE11)

Paese: Francia

Referente: Pôle achats Nord-Est

E-mail: baye-mor.diop@rte-france.com

Telefono: 33665812615

Profilo del committente: <https://rte-france.bravosolution.com>

Ruoli di questa organizzazione:

Committente

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto

8.1. ORG-0000

Nome ufficiale: Publications Office of the European Union

Numero di registrazione: PUBL

Località: Luxembourg

Codice postale: 2417

Suddivisione del paese (NUTS): Luxembourg (LU000)

Paese: Lussemburgo

E-mail: ted@publications.europa.eu

Telefono: +352 29291

Indirizzo internet: <https://op.europa.eu>

Ruoli di questa organizzazione:

TED eSender

Informazioni sull'avviso

Identificativo/versione dell'avviso: 0dce5146-f1ea-4601-bfc6-6504f3c82aaf - 01

Tipo di formulario: Gara

Tipo di avviso: Bando di gara o di concessione – regime ordinario

Sottotipo di avviso: 17

Data di trasmissione dell'avviso: 26/02/2026 13:47:28 (UTC+00:00) ora dell'Europa occidentale, GMT

Lingue in cui il presente avviso è ufficialmente disponibile: francese

Numero di pubblicazione dell'avviso: 141104-2026

Numero dell'edizione della GU S: 41/2026

Data di pubblicazione: 27/02/2026